



Ordonnance sans motif ni nom d'agent

Par AldousGO

Bonjour,

J'ai récemment reçu la joyeuse nouvelle par la poste d'une convocation à l'hôtel de police.

Le motif présenté est "notification d'une ordonnance pénale".

Le service est l'OMP.

Est-ce que quelqu'un pourrait me dire à quoi je devrais m'attendre, de quel type d'entrave à la loi je suis accusé ou encore si je dois appeler un avocat dès maintenant, pour contester l'ordonnance ...

Merci d'avance !